

Image not found or type unknown



# La succession en France et en Angleterre par Maître Murielle Isabelle CAHEN cabinet d'avocats à Paris en droit des successions

Question / réponse publié le 11/08/2025, vu 147 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

## La succession en France et en Angleterre par Maître Murielle Isabelle CAHEN cabinet d'avocats à Paris en droit des successions

**La succession**, ou transmission du patrimoine d'une personne décédée à ses héritiers, obéit à des règles très différentes selon les pays. **En France comme en Angleterre**, la succession est une étape juridique essentielle, mais les principes qui la régissent varient considérablement.

### SOURCE ET DE PLUS :

<https://avocat-droit-succession-cahen.fr/avant-prevoir/la-succession-en-france-et-en-angleterre/>